

PROCÈS VERBAUX

SAISON 2025-2026



JOURNAL FOOT

Numéro de Journal Foot / Publié le :

N°22 - publié le 21 janvier 2026



LIGUE DU FOOTBALL
AMATEUR



AGENCE
NATIONALE
DU SPORT



LE DÉPARTEMENT

Ardèche⁰⁷
LE DÉPARTEMENT



COMMISSION DES COMPETITIONS JEUNES

PROCÈS-VERBAL N°24

Réunion électronique du 19/01/2026

Présents : MOMBARD Martine, REBOULLET Mathilde, BRESSON Claude, BARRE Julien, DE BURINE Luc, GAYFFIER Ludovic, AUBERT Philippe.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Correspondances :

Nous vous rappelons que seules les correspondances émises depuis les messageries officielles (n°affiliation@laurafoot.net) des clubs sont prises en compte par la Commission.
Nous invitons également les clubs à utiliser ces messageries pour leurs échanges.

REGLES DE NOMMAGE DES OBJETS DES MESSAGES :

Objet : CAT-Compétition (Coupe ou championnat, on indiquera le niveau et poule) Date Match N°xxxxxxxx – Equipes.

Exemples :

Objet : U15 Coupe PESTRE Tour 1 du 19/10/2025 Match n° xxxxxxxx CLUB 1 – CLUB 2

Objet : U15 D2 Poule B du 08/11/2025 Match n° xxxxxxxx CLUB 1 – CLUB 2

HORAIRES

Catégories	Horaire Légal	Plages Autorisées
U7	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U9	Samedi 13h30	Samedi 12h30-15h00
U11	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U13	Samedi 13h30	Samedi 12h30-15h00
U15	Dimanche 10h00	Dimanche 09h30-11h30
U17	Samedi 15h00	Samedi 14h00-16h00
U20	Samedi 15h00	Samedi 14h00-16h00

Horaire Légal : C'est l'horaire officiel qui est affiché, et qui si aucun club ne se manifeste, sera l'horaire de la rencontre.

Horaire Autorisé : C'est l'horaire qui nécessite la saisie via FOOTCLUBS par le club recevant modifiant son horaire Légal. L'horaire autorisé est défini par une plage de possibilités que peut utiliser le club recevant pour organiser sa gestion et son planning des rencontres. Dans ce cas, il n'y a besoin ni de l'accord du District, ni du club visiteur.



Horaire négocié : C'est l'horaire qui a été convenu par les 2 clubs par écrit ou par FOOTCLUBS et qui sera soumis à la Commission concernée pour accord définitif.

Périodes pour les demandes de modifications des dates de rencontres :

Période Verte : Jusqu'à J-21 inclus, l'horaire est à choisir dans la plage horaire autorisée et ne nécessite pas l'accord du club visiteur.

Période Orange : De J-20 à J-13 inclus, l'horaire est à choisir dans la plage horaire autorisée et nécessite l'accord des 2 clubs. La demande doit être faite via FOOTCLUBS et sera validée par la Commission concernée après validation des 2 clubs.

Période Rouge : A partir de J-12, la demande doit être faite par mail à la Commission concernée. La décision de validation reviendra à la Commission au vu du motif sérieux et validé.

En dehors des horaires officiels ou autorisés, les horaires négociés devront être validés par les 2 clubs quelle que soit la période à laquelle la demande a été faite. Dans le cas d'un horaire négocié, même en période verte, l'accord des 2 clubs sera obligatoire.

Les demandes de modifications des horaires doivent être faites via FOOTCLUBS lorsqu'on se trouve en période verte ou orange. Le club visiteur peut solliciter le club recevant pour changer d'horaire. Si accord, le club recevant devra en faire la demande via FOOTCLUBS.

Désormais les demandes de modifications de date et/ou heure des rencontres n'ayant pas accompli le parcours « demande + accord du club sollicité » dans le délai imparti seront rejetées par l'application de gestion. Les clubs recevront une notification de REFUS généré par l'automate. Nous invitons les clubs à suivre le cheminement des demandes et à anticiper le plus possible ces changements. Un appel téléphonique en amont entre clubs devrait faciliter le traitement.

En période hivernale, les rencontres programmées après 14h30 doivent répondre aux exigences de la classification de l'éclairage pour la compétition concernée.

TOURNOIS

Responsable : Philippe AUBERT, Mob : 06 80 92 81 87.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Rappel :

Les tournois ou rencontres organisés avec des équipes étrangères doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation à la Ligue (conformément à l'article 176 des Règlements Généraux).

Cette procédure s'applique également aux clubs invités à participer à des tournois ou des rencontres à l'étranger (conformément à l'article 179 des Règlements Généraux).

Demandes autorisation :

Pour toutes les organisations les clubs se référeront aux éléments en ligne sous l'arborescence :
PRATIQUES / TOURNOIS CLUBS / REFERENCE TOURNOIS

Pour présenter les demandes d'autorisation de tournois, les clubs utiliseront et se référeront aux documents en ligne :



DECLARATION :

<https://drome-ardeche.fff.fr/wp-content/uploads/sites/103/2024/09/Demande-autorisation-Tournoi-1.pdf>

REFERENCES :

<https://drome-ardeche.fff.fr/wp-content/uploads/sites/103/2024/10/Reference-tournois-DDAF.pdf>

TOURNOIS AUTORISES :

FC PLATEAU ARDECHOIS (Futsal) :

U9 le 21 Février 2026,
U11 le 20 Février 2026,
U13 le 21 Février 2026.

FC PLATEAU ARDECHOIS:

U15 le 01 Mai 2026.

RC MAUVES :

U9 à 8 le 30 Mai 2026,

RC MAUVES :

U7 le 20 Juin 2026,
U9 le 20 Juin 2026,
U11 le 20 Juin 2026,
U15 le 20 Juin 2026.

U7

Responsable : Martine MOMBARD, Mob : 06 14 79 84 22.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

PREPARATION PHASE PRINTEMPS :

AGENDA FOOT ANIMATION :

Les planifications actuellement en ligne sont susceptibles d'évolution, compte tenu des demandes de modifications traitées durant la période courant jusqu'à 30 Janvier 2026. La mise à jour se fait en temps réel merci de le consulter le mardi avant chaque plateau (retrait ou ajout d'équipe, changement de lieu de plateau, modification d'horaire après accord de l'ensemble des clubs).

Prochains Plateaux : Samedi 28 Février 2026 à 10h00.

U9

Responsable : Martine MOMBARD, Mob : 06 14 79 84 22.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

PREPARATION PHASE PRINTEMPS :

AGENDA FOOT ANIMATION :

Les planifications actuellement en ligne sont susceptibles d'évolution, compte tenu des demandes de modifications traitées durant la période courant jusqu'à 30 Janvier 2026. La mise à jour se fait en temps réel



merci de le consulter le mardi avant chaque plateau (retrait ou ajout d'équipe, changement de lieu de plateau, modification d'horaire après accord de l'ensemble des clubs).

Prochains Plateaux : Samedi 28 Février 2026 à 13h30.

U11

Responsable : Julien BARRE, Mob : 06 49 63 12 81.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaire de pratique : Samedi 10h00.

Prochains Plateaux : Samedi 28 Février 2026 à 10h00.

U13

Responsable : Mathilde REBOULLET, Mob : 06 08 82 29 55 (**joignable hors horaires de bureau**)

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Calendriers Coupes U13 :

FESTIVAL PITCH U13 : ½ finales le 28/02/2026 (Les clubs retenus pour le CRITERIUM anticiperont au 31 Janvier 2026). Finales départementales le 28/03 2026.

Coupe Koesio Charles André : Tour 3 le 24/01/2026, Tour 4 le 28/02/2026. Tour 5 le 28/03/2026. ½ finales le 16/05/2026. Finale le 13/06/2026.

U13D1 :

Comme suite à la fin de la compétition U13D1 Phase 1, ce dernier week-end, nous vous prions de bien vouloir noter le nom des équipes qui sont proposées à la participation au CRITERIUM U13 de la LAuRAFoot pour la saison 2025-26 :

- OL VALENCE (549145),
- OL SALAISE RHODIA (594465),
- AS SUD ARDECHE Foot (550020),
- US DAVEZIEUX VIDALON (509197),
- FC MONTELIMAR (528941),
- US MONTELIMAR (500355),
- US MOURS (522881).

Cette liste est soumise à l'approbation de la LAuRAFoot selon ses règlements.

U13 2é Phase :

Les calendriers de la 2é phase sont en ligne.

U13D6 Poule 6 : Compte tenu du nombre d'équipes réduit à 6, un nouveau calendrier sur 10 journées est en ligne.



U15

Responsable : Luc de BURINE, Mob : 06 89 55 99 95.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Dimanche 10h00.

Situation du club ATHLETIC FOOT CEVENNES :

A l'issue de la première Phase de brassage et compte tenu des classements les clubs sont priés de noter les nouvelles numérotations des équipes de l'ATHLETIC FOOT CEVENNES :

U15 Brassage poule I : ATHLETIC FOOT CEVENNES 1 évoluera en U15D4 Poule C et devient ATHLETIC FOOT CEVENNES 2 pour le championnat.

U15 Brassage poule J : ATHLETIC FOOT CEVENNES 2 évoluera en U15D3 Poule C et devient ATHLETIC FOOT CEVENNES 1 pour le championnat.

Coupe JP QUINTIN :

1/8é de finales programmées le 25/01/2026. Le tirage est en ligne.

1/4 de finales programmées le 05/04/2026.

1/2 de finales programmées le 19/04/2026.

Finale le 13/06/2026 ou 14 /06/2026. Date modifiée suite à actualité FFF.

A noter : A compter des ¼ de finales, 3 arbitres seront désignés sur les rencontres.

Coupe Gilbert PESTRE :

Tour de cadrage :

AS PIERRELATTE – ES MALISSARD du 18/01/2026 :

- Cette rencontre non jouée le 18/01/2026 est reprogrammée le 25/01/2026.

- Le vainqueur de cette rencontre jouera contre LARANGE SERVES le 08/02/2026 (ordre à déterminer).

1/8é de finales programmées le 25/01/2026.

1/4 de finales programmées le 05/04/2026.

1/2 de finales programmées le 19/04/2026.

Finale le 13/06/2026 ou 14 /06/2026. Date modifiée suite à actualité FFF.

A noter : A compter des ¼ de finales, 3 arbitres seront désignés sur les rencontres.

U15D2 Poules B :

Retour Commission des règlements, réunion du 13/01/2026 :

Match n°53739113, FC Bourg les Valence 1 / Ent. Usvj Fcv 1, U 15 D2 poule B du 14/12/2025.

Match perdu par pénalité à l'équipe FC BG Les Valence pour en reporter le gain à l'équipe de l'US Vallée du Jabron.

En application des articles 16 des Règlements du District :

Fc Bourg les Valence 1: - (moins) 2 points ; 0 but



Ent. Usvj / Fcv 1 : 3 points ; 3 buts

U15D3, U15 D4 et U15 D5 :

Les calendriers sont en ligne.

A noter, le niveau U15D5 comporte 3 poules de 8 équipes et une poule de 9 équipes (Intégration de US BAS VIVARAIS 2 dans la poule D) selon un calendrier spécifique.

Les parutions sont effectuées sous réserves d'éventuelles procédures en cours.

U15 D5 Poule A:

Forfait Général : FC RAMBERTOIS 2.

U17

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaire de pratique : Samedi 15h00.

RAPPEL : Les FMI ou feuilles de rencontres papier doivent être transmises dans les 24h qui suivent la fin de rencontre.

Coupe VIVIER BOUDRIER :

2ème tour :

Ent S CHOMERAC - AS ST MARCELLOISE 1 du 17/01/2026.

- Cette rencontre non jouée le 17/01/2026 est reprogrammée le 24/01/2026.

- Le vainqueur de cette rencontre jouera contre FC MUZOLAIS le 07/02/2026 (ordre à déterminer).

1/8é de finales programmées le 24/01/2026. Tirage en ligne.

1/4 de finales programmées le 04/04/2026.

1/2 de finales programmées le 18/04/2026.

Finale le 13/06/2026 ou 14 /06/2026. Date modifiée suite à actualité FFF.

A noter : A compter des ¼ de finales, 3 arbitres seront désignés sur les rencontres.

CHAMPIONNAT :

L'équipe qui a déclaré « Forfait » lors d'une rencontre « aller », se déplacera automatiquement lors de la rencontre « retour », conformément à l'article 82 des règlements sportifs.

U17 D2 :

Poule A – Rencontres du 15/11/2025 :

FOOT MONT PILAT / GF HERMITAGE TOURNON est reportée au 07/02/2026.

ANNONAY FC / Ent BOULIEU BOURG est reportée au 24/01/2026.

OL SALAISE RHODIA / US VAL D'AY est reportée au 24/01/2026.



U17 D3 et D4 :

IMPORTANT : Les trois poules (10 équipes) du niveau D3 et les trois poules (2 poules à 10 et 1 poule à 8) niveau D4 sont en ligne. A noter l'inscription d'une 2 ème équipe FC MONTELIMAR, en D4.

Situation du club US MONTELIER :

A l'issue de la première Phase de brassage et compte tenu des classements les clubs sont priés de noter les nouvelles numérotations des équipes de US MONTELIER :

U17 Brassage poule F : US MONTELIER 2 évoluera en U17D3 Poule B et devient US MONTELIER 1 pour le championnat.

U15 Brassage poule J : US MONTELIER 1 évoluera en U17D4 Poule B et devient US MONTELIER 2 pour le championnat.

Les parutions sont effectuées sous réserves d'éventuelles procédures en cours.

U20

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaire de pratique : Samedi 15h00.

RAPPEL : Les FMI ou feuilles de rencontres papier doivent être transmises dans les 24h qui suivent la fin de rencontre.

U20 - Coupe G. ETIENNE : Le tirage 1/8é de finales programmées le 24/01/2026 est en ligne.

1/4 de finales programmées le 04/04/2026.

1/2 de finales programmées le 18/04/2026.

Finale le 13/06/2026 ou 14 /06/2026. Date modifiée suite à actualité FFF.

A noter : A compter des ¼ de finales, 3 arbitres seront désignés sur les rencontres.

CHAMPIONNAT :

L'équipe qui a déclaré « Forfait » lors d'une rencontre « aller », se déplacera automatiquement lors de la rencontre « retour », conformément à l'article 82 des règlements sportifs.

Informations U20D1 :

Les clubs sont priés de prendre en compte l'information ci-dessous :

Entente US DAVEZIEUX – ES BOULIEU, Entente US MONTELIER -FC CHABEUIL, Entente AS BERG HELVIE – OL RUOMS :

Toutes les rencontres de ces équipes seront désormais rétablies dans l'application pour la gestion des compétitions. Les FMI sont applicables pour toutes les rencontres de ces ententes.



U20D2 :

Poule B – Rencontre du 15/11/2025

ANNONAY FC / FC DU CHATELET est reportée au 24/01/2026.

Retour Commission des règlements, réunion du 13/01/2026 :

Match n° 54495761 : FC Eyrieux Embroye 21 / US Vallée du Jabron 21, U 20 D2 poule A du 13/12/2025
match perdu par pénalité à l'US Vallée du Jabron pour en reporter le gain à l'équipe du FC Eyrieux Embroye 21.

En application des articles 16 des Règlements du District :

Fc Eyrieux Embroye 21: 3 points ; 3 buts

US Vallée du Jabron 21 : - (moins) 2 points ; 0 but



AGENCE NATIONALE
DU SPORT

- LA
DRO
ME -
LE DÉPARTEMENT

Ardèche
LE DÉPARTEMENT



COMMISSION FÉMININE

PROCÈS-VERBAL N°2

Réunion du 19 janvier 2026

COMPOSITION DE LA COMMISSION

Présidente de la commission : Nathalie PELIN

Membres de la commission : Mathilde REBOULLET, Elodie LAFFORGUE, Daniel CHEVAL, Thibaut JANISSET, Olivier BARD et Michel PEYROUZE

CHAMPIONNAT SENIORS F à 11

Responsable

Thibaut JANISSET – 06.67.52.30.17

Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

En séniors F, peuvent participer aux rencontres 3 joueuses U16 avec double sur-classement et 3 joueuses U17 avec double sur-classement. Le dossier de sur-classement est à télécharger sur le site de la ligue dans la rubrique documents et licences. Il doit être complété et signé par un médecin (traitant, du sport ou fédéral) et envoyé à la commission médicale de la ligue accompagné de l'électrocardiogramme.

Horaire officiel : dimanche 10h ou samedi 20h si éclairage homologué. C'est le dimanche 10h qui est saisi par défaut. Pour jouer le samedi soir à 20h, merci de vous rapprocher de la commission.

Concernant les plages horaires autorisées, vous reporter à la page 48 sur le guide pratique en ligne sur le site du district.

CHAMPIONNAT SENIORS F à 8

Responsable

Thibaut JANISSET – 06.67.52.30.17

Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

En séniors F, peuvent participer aux rencontres 3 joueuses U16 avec double sur-classement et 3 joueuses U17 avec double sur-classement. Le dossier de sur-classement est à télécharger sur le site de la ligue dans la rubrique documents et licences. Il doit être complété et signé par un médecin (traitant, du sport ou fédéral) et envoyé à la commission médicale de la ligue accompagné de l'électrocardiogramme.

Horaire officiel : dimanche 10h ou samedi 20h si éclairage homologué. C'est le dimanche 10h qui est saisi par défaut. Pour jouer le samedi soir à 20h, merci de vous rapprocher de la commission.

Concernant les plages horaires autorisées, vous reporter à la page 48 sur le guide pratique en ligne sur le site du district.



CHAMPIONNAT U13 F

Responsable

Mathilde REBOULLET – 06.08.82.29.55

Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

Peuvent jouer dans cette catégorie, les U13, les U12, les U11 et 3 U10.

Ballon taille 4,2 mi-temps de 30 min.

Horaires officiels de rencontres : le samedi après-midi à 13h30.

Plage horaire autorisée pour le club recevant : le samedi après-midi de 12h30 à 15h00.

Le calendrier de la phase 2 est en ligne

CHAMPIONNAT U15 F

Responsable

Nathalie PELIN – 06.19.22.57.89

Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

Peuvent jouer dans cette catégorie, les U15, U14 et 3 U13.

Ballon taille 5,2 mi-temps de 35 min.

Horaires officiels de rencontres : le dimanche à 10h00.

Plage horaire autorisée pour le club recevant : le dimanche de 9h30 à 11h00.

Les calendriers de la phase 2 sont en ligne.

Finalement la PS Romans prend la place de l'exempt dans la poule C.

Normalement la commission des arbitres va essayer de désigner des arbitres officiels sur les rencontres. Donc merci d'anticiper encore plus vos demandes de modifications et de respecter un délai de 12 jours et de faire vos demandes via footclubs.

COUPE U15 F DESTIA ROSELYNE LAULAGNET

Responsable

Nathalie PELIN – 06.19.22.57.89

Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

Peuvent jouer dans cette catégorie, les U15, U14 et 3 U13.

Ballon taille 5,2 mi-temps de 35 min.

Horaires officiels de rencontres : le dimanche à 10h00.

Plage horaire autorisée pour le club recevant : le dimanche de 9h30 à 11h00.



Toutes les équipes engagées dans le championnat U15F seront engagées dans la coupe U15F. Il appartiendra aux clubs ne souhaitant pas participer de se désengager par mail auprès de la commission féminine. Les équipes féminines évoluant dans le championnat garçons peuvent participer à la coupe en s'inscrivant par mail au mail des compétitions féminines.

CHAMPIONNAT U18 F

Responsable

Nathalie PELIN – 06.19.22.57.89

Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

Peuvent jouer dans cette catégorie, les U18F, U17F, U16F en nombre illimité et les U15F dans la limite de 3 maximum.

Ballon taille 5,2 mi-temps de 40 min.

Horaires officiels de rencontres : le samedi après-midi à 15h.

Concernant la pratique à 8, le calendrier de la phase 2 est en ligne

Normalement la commission des arbitres va essayer de désigner des arbitres officiels sur les rencontres. Donc merci d'anticiper encore plus vos demandes de modifications et de respecter un délai de 12 jours et de faire vos demandes via footclubs.

Merci de bien vouloir rajouter sur vos calendriers la date du 2 mai pour un rassemblement à la journée des 7 équipes formule tournoi.

COUPES DEPARTEMENTALES DESTIA CAMOU WOLF ET DRESHER TARDY

Responsable

Nathalie PELIN - 06.19.22.57.89

Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

L'ensemble des clubs engagés dans les championnats D1 et D2 seront engagées dans la coupe DESTIA CAMOU WOLF. Il appartiendra aux clubs ne souhaitant pas participer de se désengager par mail auprès de la commission féminine.

Les clubs évoluant dans le championnat à 8 pourront s'engager dans la coupe mais devront jouer à 11 et en faire la demande par mail auprès de la commission féminine.

1^{er} tour de la coupe DESTIA CAMOU WOLF le 8 mars 2026.



FOOT LOISIRS SENIORS F – LES RENCONTRES

Responsable

Elodie LAFFORGUE – 06.86.50.44.08

Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

Les clubs souhaitant s'engager sur ce championnat loisirs doivent avoir 10 licences loisirs F minimum de saisies.

JOURNEES EVENEMENTIELLES

Responsable

Nathalie PELIN – 06.19.22.57.89

Les informations concernant les journées événementielles seront en ligne sur le site du district et une information à chaque club sera envoyée en temps et en heure à chaque club.

Nous vous rappelons l'importance de participer à ces journées tant concernant la structuration et la démarche de labellisation de vos clubs que concernant le fait de pouvoir observer les filles évoluant dans les championnats garçons.

FUTSAL

Responsable

Nathalie PELIN – 06.19.22.57.89

Le dimanche 18 janvier à Charmes sur Rhône est déroulé le challenge Jean Pierre Vaux pour les séniors F. 12 équipes se sont retrouvées pour une journée de pratique de futsal dans une ambiance conviviale.

Bravo au club de Rhône Crussol qui a remporté le tournoi et qui représentera le district DA lors de la finale régionale organisée par la Ligue.

INFORMATIONS AUX CLUBS

Nous vous rappelons que l'utilisation de la FMI est obligatoire (prévoir cependant une feuille de match papier en cas de non-fonctionnement de la FMI) sauf pour le foot loisirs « les rencontres »

Nous vous rappelons que du vendredi à midi jusqu'au dimanche soir, toutes les demandes de modifications, les arrêts ou autres sont à envoyés à la personne de permanence et non aux commissions. Ses coordonnées se trouvent sur le site du district dans la rubrique permanence sportive. Il y a aussi une personne de permanence pour les arbitres.

Nous vous rappelons que le port du voile sur les terrains est strictement interdit ainsi que le port de tous bijoux y compris les boucles d'oreilles (même serties). L'information en ce sens a largement été faite.



COMMISSION DES NOUVELLES PRATIQUES

PROCÈS-VERBAL N°01

Mail : claude.bresson26@orange.fr

FOOT DIVERSIFIE

Championnat :

Le calendrier est très compliqué à mettre à jour. Nous souhaitons que les équipes fassent le maximum pour jouer les rencontres aux dates programmées.

Coupe Paul GATAUD :

Le tirage des quarts de finale est en ligne. Les tirages des demi-finales seront effectués lors de la soirée tirage de coupe, le 19 mars.

FOOT EN MARCHANT

CALENDRIERS : Un challenge FOOT EN MARCHANT se déroule. Il n'est plus possible de s'inscrire

FUTSAL

Championnat FUTSAL Départemental :

Les catégories U11G, U13G, U15G et U17G sont concernées. La compétition se déroule les week-ends des 10/11 - 17/18 – 24/25 janvier 2026.

La finale U17G se jouera le mercredi 28 janvier à MOURS. L'équipe 1^{ère} sera qualifiée pour la compétition régionale qui se déroulera en février 2026.

Les finales U11G, U13G et U15 G se joueront le samedi 21 février à BOURG DE PEAGE.

Journée 1 NORD	
U11 9h-13h / U13 14h-18h à Albon le 10/01	Ludovic GAYFFIER / Damien PERONI
U15 9h-13h / U17 14h-18h à Chateauneuf de Galaure le 10/01	Michel POMMIER
Journée 2 NORD	
U11 9h-13h / U13 14h-18h à La Roche de glun le 18/01	Emile MARTINEZ
U15 9h-13h / U17 14h-18h à Mours le 17/01	LUC DE BURINE
Journée 3 NORD	
U11 9h-13h / U13 14h-18h à Sablons le 24/01	Claude BRESSON
U15 9h-13h / U17 14h à 18h à Le Grand Serre le 24/01	Ludovic GAYFFIER



Journée 1 CENTRE

U11 9h-13h / U13 14h-18h à Mours St eusebe le 10/01 Claude BRESSON

U15 9h-13h / U17 14h-18h à St Paul les romans le 10/01 Luc DE BURINE

Journée 2 CENTRE

U11 9h-13h / U13 14h-18h à St Agréve le 17/01 Michel POMMIER

U15 9h-13h / U17 14h-18h à St Donat (Halle des sports) le 17/01 Ludovic GAYFFIER

Journée 3 CENTRE

U11 9h-13h / U15 14h-18h à St Agréve le 24/01 Luc DE BURINE

U13 9h-13h / U17 14h-18h à Beauchastel le 25/01 Luc DE BURINE

Journée 1 SUD

U11 9h-13h / U15 14h-18h à Donzere le 10/01 Emile MARTINEZ

U13 9h-13h / U17 14h-18h à Donzere le 11/01 Emile MARTINEZ

Journée 2 SUD

U11 9h-13h / U15 14h-18h à Vallon Pont d'Arc le 17/01 Claude BRESSON

U13 9h-13h / U17 14h-18h à Beauchastel le 18/01 Luc DE BURINE

Journée 3 SUD

U11 9h-13h / U15 14h à 18h à Beauchastel le 24/01 Emile MARTINEZ

U13 9h-13h / U17 14h-18h à Bourg St Andéol 25/01 Emile MARTINEZ

Coupe Jean-Pierre VAUX

Concernant les féminines, la compétition s'est jouée le 18 janvier 2026 (Coupe Jean-Pierre VAUX). L'équipe de RHONE CRUSSOL FOOT 07 s'est imposée en finale contre HOSTUN. Elle représentera le District lors de la finale régionale.

La journée découverte du 17 janvier a été annulée.



COMMISSION DES ARBITRES

PROCÈS-VERBAL N° 22

PERMANENCE ARBITRALE DU WEEK-END DES 24 & 25/01/2026

Pour tout problème lié à l'arbitrage, la Commission d'Arbitrage vous informe que à compter du samedi matin, une seule personne de permanence est à contacter :

- **BRUNEL Nicolas**
06 70 31 54 43

⚠️ Consigne importante :

Merci de contacter uniquement la personne de permanence et non votre désignateur.

CONTACT COMMISSION EN ARBITRAGE

La Commission d'Arbitrage vous informe que, pour tout contact, qu'il concerne les arbitres ou les clubs, une seule adresse mail est à utiliser : arbitres@drome-ardeche.fff.fr

COMPTE RENDU REUNION COMMISSION ARBITRAGE

Date : Mercredi 14 janvier

Mode de réunion : Visioconférence

Membres présents

- Brunel Nicolas, Président
- Protoy Baptiste
- Marlhin Alexandre
- Montrot Mickaël
- Mlynarczyk Adrien
- Bergeron Alexis
- Pommier Michel
- Havard Clément
- Dubois Michael
- Ajjani Rachid
- Caillet Valentin
- Perdriole Raphaël

Membres absents excusés

- Bret Vincent
- Vialatte Bruno
- Bouchard Amandine



Ordre du jour

1. Informations du Président
2. Situation Arbitrage
3. Point technique
4. Assemblée Générale 2026
5. Arbitrage – Pitch 2026
6. Organisation des désignations

1. Informations du Président

Le Président présente les statistiques arbitrales à date :

- 322 arbitres au total
- 43 arbitres stagiaires jeunes
- 19 arbitres stagiaires adultes

Un bilan de la première phase de paiement des arbitres est exposé.

La commission prend acte des éléments présentés et échange sur les perspectives pour la suite de la saison.

2. Situation Arbitre

Suite aux convocations examinées, la commission statue et valide les décisions prises pour les situations présentées.

3. Point technique

- Un point est réalisé sur la FIA.
- L'organisation des recyclages est présentée.

La commission valide les orientations proposées.

4. Assemblée Générale 2026

La commission valide les modalités d'absence applicables à l'Assemblée Générale 2026.

5. Arbitrage – Pitch 2026

La commission valide la liste des arbitres sélectionnés pour les finales Pitch 2026 :
"sous réserve de la présence des arbitres sélectionnés au recyclage JAD"

JAD 1 (1 arbitre)

- Vivier Julie



JAD 2 (4 arbitres)

- Arsac Mathias
- Rey Raphaël
- Bouabid Selma
- Valentin Éloïse

JAD 3 (4 arbitres)

- Bergonzi Mathéo
- Bobichon Éloi
- Krammala Yassine
- Moirabou Jayhad

Stagiaires (7 arbitres)

- Perrette Lorenzo
- Nougier Théo
- Tastevin Mathis
- Robert Arthur
- Brayard Madani Mattéo
- Sebbouh Anys
- Lanceron Léo

6. Organisation des désignations

La commission valide l'organisation des désignations arbitrales

Le Président de la Commission Arbitrage

Nicolas Brunel

DATES FIA 2025/2026

La dernière session de formation des arbitres (adultes et jeunes) se déroulera **au siège du district :**

101 rue du 8 Mai 1945
07500 **Guilherand-Granges**

Dates de la formation

- **Lundi 16 février 2026 de 8h à 18h**
- **Mercredi 18 février 2026 de 8h à 18h**
- **Jeudi 19 février 2026 de 8h à 18h**
- **Samedi 28 février (séance administrative obligatoire) de 13h30 à 17h30**

Modalités

- Formation organisée **en externat**



- Les **modalités d'inscription** ainsi que les informations pratiques seront précisées lors de votre inscription **via la Ligue et le Portail Club**.

COORDONNEES ARBITRES

La Commission Départementale de l'Arbitrage (CDA) rappelle que **toute modification de votre numéro de téléphone ou de votre adresse e-mail** doit impérativement être **communiquée dans les plus brefs délais**.

Cette information doit être transmise **exclusivement par courriel** à l'adresse officielle suivante :

arbitres@drome-ardeche.fff.fr

Nous vous remercions par avance pour **votre diligence et votre coopération**, indispensables au bon fonctionnement de l'arbitrage départemental.

RIB ARBITRES MANQUANTS

Les arbitres cités ci-dessous sont priés de **transmettre leur RIB COMPLET, en format PDF avec le code BIC, votre nom et le nom de la banque**, par courriel à l'adresse suivante **avant le lundi 26 janvier 2026**

arbitres@drome-ardeche.fff.fr

Comme évoqué lors des FIA ou en Assemblée Générale, le **paiement des arbitres par le DDAF est appelé à se développer**.

Il est donc **primordial d'anticiper cette évolution** en veillant à la **mise à jour rapide de votre situation administrative**.

La Commission Départementale de l'Arbitrage (CDA) compte sur votre **réactivité et votre coopération**.

- | | | |
|-------------------------|----------------------|----------------------|
| • ABBOUTI Youssef | • FLORES Quentin | • MELLOUKI Marwan |
| • AHAMADI Danezi | • FOURNIER Thibaut | • MOUSTIER Benjamin |
| • AHAMADI SAIDI Zakaria | • FRAISSE Sacha | • MULTON Shawn |
| • AMROUNE Samir | • GALOYAN Loucas | • MURJAS Franck |
| • BAGGA Mohamed | • GALOYAN Youri | • NACER Zakaria |
| • BELCAID Akrame | • GERENTE Mathias | • PERRETTE Lorenzo |
| • BELKACEM Ilies | • GONCALVES Yoann | • POLATOGLU Talip |
| • BENARBIA Mouloud | • GOUOT Maxime | • PRUVOST Yoan |
| • BOURAYA Yanis | • GUILHOT Thomas | • QOTAIBAH Oussama |
| • CARP Vasile Dorel | • IMBERT Julien | • QUINQUETON Théo |
| • CAUL Nathan | • JACQUELIN Benjamin | • RGHIOUI Askandaria |



- CELLIER Tao
- CLOZEL Evan
- DARCY Anthony
- DELATTRE Andy
- DESILE Mickaël
- DOUDOUX Vincent
- KHALDI Kamal
- LEFEBURE Stéphane
- LEFORESTIER Engy
- LESTURGEZ Joël
- MADDOUN Sami
- MAILLARD Nicolas
- ROBERT Arthur
- ROCHE Enzo
- SAADNIA Ouassim
- SMAALA Yasser
- SUVIO Léonis
- TOUZOUTI Zakaria

RATTRAPAGE TEST TAISA

Veuillez trouver ci-joint la liste des arbitres concernés (sous réserve d'avoir un dossier médical validé) devant passer ou repasser les tests physiques.

Date : Samedi 24 janvier 2026

Rendez-vous : 08h00

Lieu : Stade de la Plaine – Saint Péray

Information importante

Les arbitres n'ayant pas réalisé l'intégralité des tests physiques (test 24 accélérations ou 30 accélérations selon la catégorie) lors des assemblées verront leur situation examinée par la CDA à l'issue de l'ensemble des séances de rattrapage.

Il est vivement recommandé aux arbitres concernés de se présenter à cette séance afin de régulariser leur situation.

La Commission Départementale de l'Arbitrage (CDA) compte sur votre présence.

- AHAMADI DANEZI JAD
- AMEUR ZOUHAIER
District 4
- AMROUNE SAMIR
District 4
- BAHRI BOUABIB District
4
- BARBOSA LAURENT
District 4
- BEATTIE ELLIOT
ASSISTANT
- BILLON JULES JAD
- BOUSHABA AMIR JAD
- EL METTALSSI HAMEZA
District 4
- FARNIER JEAN District 4
- FAURE MATTEO JAD
- GALOYAN Youri District 4
- GUILLARD BENJAMIN
District 4
- GHARIBIAN STEPHANE
District 4
- GRASSET GUILLAUME
ASSISTANT
- GRASSI Mathieu District
4
- HARDI OTHMAN District
4
- KHAMAL Kamal District
3
- LOMBARD LOIC
ASSISTANT
- MERMER ISMAIL
Assistant
- MINGAM ISAM JAD
- MONTROT MICHAEL
ASSISTANT
- PERDRIOLE RAPHAEL
ASSISTANT
- QOTAIBAH OUSSAMA
District 4
- ROUBI FREDERIC
Assistant
- SAGE ARTHUR JAD
- SAINTOIN David District
4
- TALIERCIO LUCAS JAD
- TARDY MAXENCE JAD
- TREMOUILHAC GUILAIN
District 4
- VALENCONY ANDRE
District 4
- VERRECCHIA LAURENT
District 4
- YOUSSEOUF ABOU JAD



CALENDRIER TECHNIQUE SAISON 2025/2026

Dates	Intitulé	Lieu	Horaires
JANVIER			
Samedi 24	Recyclage D3	St Péray et DDAF	8:00 – 18:00
Samedi 24	Rattrapage Test Physique	St Péray	8:00
Samedi 31	Recyclage JAD	Guilherand Granges (DDAF)	8:00 – 13:00
Samedi 31	FIA (Séance 7)	Guilherand Granges (DDAF)	13:30 – 17:30
FÉVRIER			
Samedi 7	Recyclage D4	Guilherand Granges (DDAF)	8:00 – 13:00
Lundi 16	FIA (Jour 1)	Guilherand Granges (DDAF)	8:00 – 18:00
Mercredi 18	FIA (Jour 2)	Guilherand Granges (DDAF)	8:00 – 18:00
Jeudi 19	FIA (Jour 3)	Guilherand Granges (DDAF)	8:00 – 18:00
Samedi 28	Recyclage JAD	Guilherand Granges (DDAF)	8:00 – 13:00
Samedi 28	FIA (Séance 7)	Guilherand Granges (DDAF)	13:30 – 17:30
MARS			
Samedi 14	Recyclage (toutes catégories)	Guilherand Granges (DDAF)	8:00 – 13:00
AVRIL			
Vendredi 24	FIA (Séance 8 – Adultes)	Guilherand Granges (DDAF)	19:00 – 23:00
MAI			
Vendredi 22	FIA (Séance 8 – Jeunes)	Guilherand Granges (DDAF)	19:00 – 23:00

Merci d'en prendre note.

RECYCLAGE D3

Les Arbitres Centraux D3 sont conviés à leur recyclage annuel.

Date : Samedi 24 Janvier 2026

Lieu de rendez-vous : Saint-Péray (Stade de la Plaine)



Heures : 8h00 – 18h00

Le recyclage commencera sur le terrain puis continuera en salle au siège du District Drôme Ardèche de Football.

Merci de prévoir le nécessaire de toilettes, tenue sportive adaptée aux conditions météorologiques (terrain de football ET de running, stylo (pour le questionnaire annuel)).

Le repas sera pris en commun au siège du DDAF (informations à venir).

Votre présence est obligatoire. Toute absence entraînera un retrait de 5 points sur la note « comportement ». Si vous êtes en possession d'un Certificat Médical, merci de le transmettre dans les plus brefs délais à la CDA. Un CM dispensant de sport, vous permettra évidemment de ne pas pratiquer, mais votre présence à l'ensemble du recyclage est obligatoire. La CDA vous précisera votre situation au regard du CM fourni. Si vous êtes absent, sans prévenir, un retrait de 10 points sera appliqué à la note « comportement ».

Liste des arbitres convoqués :

- | | | |
|---------------------|----------------------------------|---------------------|
| • ALENDÀ David | • CORDEIRO MONTEIRO
Guilherme | • GONCALVES Daniel |
| • ALMEIDA Sébastien | • DEMIR Ismayil | • JARJAT Richard |
| • BACONNIER Gaëtan | • DOMINGOS DE FARIA
Elder | • JUSTIN Alexis |
| • BARBIER Jonathan | • DUMAS Anthony | • JUVEN Maxime |
| • BELKACEM Ilies | • DUSSAUD Gérald | • KAHLOULI Mohamed |
| • BERVOETS Gérald | • EL HADDIOUI Jalal | • KEM Benoit |
| • BINAUD Laurent | • EL HASSOUNI Brahim | • MALOSSE Sébastien |
| • BOURDEUX Clément | • GARANCHON Giani | • ORHAN Emre |
| • CELLIER Tao | • GARNIER Vivien | • RAMOND Enzo |
| • CHAABANE Medhi | | • VALLON Alexis |
| | | • VIELZEUF Stéphane |

RECYCLAGE JEUNES ARBITRES

Les Arbitres JAD 1, JAD2 et JAD 3 et Stagiaires Jeunes sont conviés à leur recyclage annuel.

Date : Samedi 31 Janvier 2026 (seconde date possible, samedi 28 février 2026)

Lieu de rendez-vous : Guilherand Granges (Stade des Combes)

Heures : 8h00 – 13h00

Le recyclage commencera sur le terrain puis continuera en salle au siège du District Drôme Ardèche de Football. Merci de prévoir une tenue sportive (et le nécessaire de toilettes) et un stylo.

Votre présence est obligatoire (Arbitres classés JAD1, JAD2 et JAD3). Si vous êtes en possession d'un Certificat Médical, merci de le transmettre dans les plus brefs délais à la CDA. Un CM dispensant de sport, vous permettra évidemment de ne pas pratiquer, mais votre présence à l'ensemble du recyclage est obligatoire. La CDA vous précisera votre situation au regard du CM fourni. Si vous êtes absent, sans prévenir, un retrait de 10 points sera appliqué à la note « comportement ».

Les sondages sont sur les groupes WhatsApp. Merci de vous positionner obligatoirement à des fins d'organisation.



RECYCLAGE D4

Les Arbitres D4 et Stagiaires Adultes sont conviés à leur recyclage annuel.

Date : Samedi 7 Février 2026

Lieu de rendez-vous : Guilherand Granges (Stade à définir)

Heures : 8h00 – 13h00

Le recyclage commencera sur le terrain puis continuera en salle au siège du District Drôme Ardèche de Football.

Merci de prévoir une tenue sportive (et le nécessaire de toilettes) et un stylo.

Le sondage est sur les groupes WhatsApp. Merci de vous positionner obligatoirement à des fins d'organisation.

Votre présence est obligatoire (Arbitres classés D4). Si vous êtes en possession d'un Certificat Médical, merci de le transmettre dans les plus brefs délais à la CDA. Un CM dispensant de sport, vous permettra évidemment de ne pas pratiquer, mais votre présence à l'ensemble du recyclage est obligatoire. La CDA vous précisera votre situation au regard du CM fourni. Si vous êtes absent, sans prévenir, un retrait de 10 points sera appliqué à la note « comportement ».

Liste des arbitres convoqués :

- AATILLA BILAL
- AMAMRA OUSSAMA
- AMEUR ZOUHAIER
- AMROUNE SAMIR
- ANDRE ALISON
- BADAD AMINE
- BAHRI BOUABIB
- BANCEL DENIS
- BARBOSA LAURENT
- BARD VICTOR
- BELKACEM YANIS
- BELKADI MHAED
- BENARBIA MOULLOUD
- BENLABIED YONI
- BESET DAVID
- BILION PHILIPPE
- BOUDELAA MOURAD
- BOURA YSSOUIFI
- CHAKRI JAMAL
- CHANEGUIER THOMAS
- COURBIS AGNES
- COURSANGE THIERRY
- DA SILVA PATRICE
- DEHMANI YANISSE
- DESILE MICKAEL
- DOUDOUX VINCENT
- EL KHADDAR
ABDELAILAH
- EL METTALSSI HAMEZA
- FARGIER MATEO
- FARNIER JEAN
- FINCK NICOLAS
- FOURNIER THIBAUT
- FRESSENET AXEL
- GHARIBIAN STEPHANE
- GNAHORE BAHI
- GONCALVES YOANN
- GOUOT MAXIME
- GUILLARD BENJAMIN
- HARDI OTHMAN
- KHIATI NACER
- LAURENT GILLES
- MEDJAHEDINE
MOHAMED
- MOHAMED HAKIM
- MONBRUNO KINTH
- MZOUGHI MOHAMED
- NAICH MOSTAFA
- NOUTAI ZINSOU
- PERGE DAVID
- QOTAIBAH OUSSAMA
- RIDA MOHAMED
- RIOUX JEREMY
- SAADNIA OUASSIM
- SAINTOIN DAVID
- SALAKA NIHAD
- TREMOUILHAC GUILAIN
- VALENCONY ANDRE
- VERRECCHIA LAURENT
- WADJIB IMRANE
- WEBER STEPHANE
- YANICK NAZMI
- YAPOUDJIAN REMI
- ZAGUIA RIDA



Liste des stagiaires convoqués : (Présence facultative mais souhaitée et conseillée)

- AHAMADI SAIDI Zakaria
- ALI Ismail
- BAGGA Mohamed
- DABOSSI Fadhel
- DARCY Anthony
- EXBRAYAT Patrick
- GORAM Christophe
- IMBERT Julien
- ISARD Sébastien
- LEFEBURE Stéphane
- LESTURGEZ Joël
- MALKIL Kaan
- NOUACH Zakariya
- PURSON Lucas
- STADELMANN Bathias
- TEBESSI Quentin

RATTRAPAGE RECYCLAGE TOUTES CATÉGORIES

Les arbitres absents à la date initiale de leur recyclage sont conviés au rattrapage.

Date : Samedi 14 Mars 2026

Lieu de rendez-vous : Guilherand-Granges (Stade à définir)

Heures : 8h00 – 13h00

Le recyclage commencera sur le terrain puis continuera en salle au siège du District Drôme Ardèche de Football.

Merci de prévoir une tenue sportive (et le nécessaire de toilettes) et un stylo.

Votre présence est obligatoire. Si vous êtes en possession d'un Certificat Médical, merci de le transmettre dans les plus brefs délais à la CDA. Un CM dispensant de sport, vous permettra évidemment de ne pas pratiquer, mais votre présence à l'ensemble du recyclage est obligatoire. La CDA vous précisera votre situation au regard du CM fourni. Si vous êtes absent, un retrait de 10 points sera appliqué à la note « comportement ».

Liste des arbitres convoqués :

AIT BTAL Najim
AYDIN Aydin
AZCUÉ Axel
FINCK Nicolas
GHEBBARI Nourredine
GRASSET Guillaume
MERMER Ismail
REBOUL Jean Pierre
ROUBI Frédéric



RAPPEL AUX SECRETAIRES ET CORRESPONDANTS DE CLUBS

Pour toute modification de rencontre

(changement de terrain, changement d'horaire, report, annulation, etc.),
merci de prendre contact directement et verbalement avec le ou les arbitres désigné(s) afin de les en informer dans les meilleurs délais.

Important :

Le listing des arbitres est mis à disposition des clubs via la boîte mail des clubs.
Cette démarche est indispensable au bon déroulement des rencontres.

COURRIERS DES ARBITRES

✉ Réception de certificats médicaux

- VIOUGEAS Vincent– Certificat médical reçu (*bon rétablissement*)
- CHANEGUIER Thomas– Certificat médical reçu (*bon rétablissement*)

COURRIERS DES CLUBS

Aucune réception

SECTION LOIS DU JEU

Aucune réception

Président CDA

Nicolas BRUNEL